Demande de permis d’exploitation temporaire pour des activités de tournage

Les renseignements fournis serviront à déterminer si un permis d’exploitation peut être délivré. Vous devez remplir toutes les sections du formulaire. Parcs Canada se réserve le droit de rejeter les demandes qui ne s’inscrivent pas dans son mandat, ses valeurs et ses principes, de même que celles qui sont incomplètes et celles qui risquent de nuire à ses opérations quotidiennes.

**Vous devez soumettre la demande dûment remplie au moins 20 jours ouvrables avant la première journée de tournage prévue**, afin que Parcs Canada ait le temps de l’étudier et de l’approuver. Les demandes incomplètes ne seront pas traitées.

Parcs Canada peut coordonner la délivrance de permis pour des activités de tournage dans plus d’un parc national. Veuillez communiquer avec le premier parc où vous souhaitez exercer vos activités (voir les coordonnées à la dernière page). Tous les documents à l’appui doivent être envoyés à la personne-ressource de Parcs Canada qui coordonne la délivrance du permis.

Section 1 – Renseignements sur l’entreprise

|  |  |
| --- | --- |
| Titre du projet : |       |
| Société de production : |       |
| Adresse postale : |       |
| Directeur de production/réalisateur : |       |
| Adresse de courriel : |       |
| Nos de téléphone | Cell : |       | Bureau : |       |
|  |
| Représentant de l’entreprise/régisseur d’extérieurs (sur place pendant le tournage) : |  |  |
| Nos de téléphone | Cell : |       | Bureau : |       |
| Adresse de courriel : |       |  |

Vous devez fournir un document attestant que vous possédez une police combinée d’assurance-responsabilité d’une valeur minimale de 2 000 000 $ par incident qui confère à ***Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par l’Agence Parcs Canada,* le statut d’autre assuré**. Vous devez conserver cette police pendant toute la durée de vos activités de tournage dans le parc. Votre demande sera jugée incomplète tant que Parcs Canada n’aura pas reçu votre preuve d’assurance.
[ ]  Preuve ci-jointe

Section 2 – Renseignements sur le projet

|  |  |
| --- | --- |
| Type d’entreprise  | [ ]  Entreprise commerciale [ ]  Fonction publique [ ]  Projet étudiant[ ]  Organisme sans but lucratif (veuillez fournir le numéro d’enregistrement) :       Autre (veuillez préciser) :       |
| Vocation première des séquences filmées | [ ]  Promotion touristique [ ]  Pédagogie/documentaire[ ]  Divertissement [ ]  Autre  |
| Description du projet*(qui, quoi, où, quand et pourquoi; maximum de 200 mots)* |
|       |
| Comment le projet de tournage met en valeur la mission que ceux sont donnés les parc nationaux et les lieux historiques nationaux?*(Si non applicable, N/A seulement)* |
|       |
| Indiquez les endroits spécifiques, lieux, dates et horaires nécessaires*(Vous pouvez sélectionner plus d’un endroit)*  |
| Phare de Fisgard | [ ]  Extérieur  | [ ]  Intérieur | [ ]  Plages |
| Batteries | [ ]  Supérieure  | [ ]  Inférieur  | [ ]  Belmont |
| Aire du parc  | [ ]  Terrain principal  | [ ]  Sentier nature  | [ ]  Pré éducatif |
| Autres bâtiments historiques et endroits | [ ]  oTENTik camping  | [ ]  Cavendish  | [ ]  Stationnement |
| [ ]  Autre |
| Indiquez les autres parcs nationaux ou lieux historiques nationaux dans lesquels sera filmé ce projet de tournage.*(Nos endroits comprennent deux lieux historiques nationaux, ceci est notre nom légal et il paraitra dans son intégrité sur le permit.*  |
| [ ]  RPN Pacific Rim  | [ ]  RPN des Îles-Gulf  | [ ]  LHN du Fort Langley |
| Public et segment démographique ciblés | [ ]  Canadiens (veuillez préciser le segment démographique) :       [ ]  Étrangers (veuillez préciser le segment démographique) :       |
| Nombre estimatif de spectateurs (circulation et portée) |       |
| Produit final*\*\* Un exemplaire du produit final doit être fourni en vertu des conditions du permis. \*\** | [ ]  Revue |  [ ]  Site Web  |  [ ]  Télévision | [ ]  Annonce |
| [ ]  Médias sociaux (YouTube, Facebook, blogues, etc.) |
| [ ]  Documentaire | [ ]  DVD | [ ]  Dépliant | [ ]  Livre |
| [ ]  Vidéoclip | [ ]  Images d’archives | [ ]  Autre (veuillez préciser) :       |
| Échéance pour la publication ou date de diffusion :       |
| Scénarimage/scénario | [ ]  Ci-joint [ ]  Non disponible  |
| Taille de l’équipe *Cela déterminera les tarifs pour chaque jour. La taille des équipes peut varier entre les jours de préparation et les jours de tournage.* *Si les effectifs sont plus importants les jours effectifs, un ajustement des frais sera ajouté).\*\* Le chiffre inscrit doit comprendre les acteurs et les membres de l’équipe de production. \*\** | [ ]  Entre 1 et 6 [ ]  Entre 7 et 15 [ ]  Entre 16 et 30 [ ]  Entre 31 et 99 [ ]  Plus que 100 |
| Nombre de véhicules *De nombreux membres d'équipe conduisent parfois leur propre véhicule, il se peut que nous devions en limiter le nombre. Les véhicules qui passeront la nuit devront être identifié avec une enseigne "Film Crew Overnight" à l'intérieur du tableau de bord avant). \*\* Il se peut que vous deviez fournir les numéros d’immatriculation. \*\** |      Avez-vous des véhicules de plus de 4 500 kg ? [ ]  Oui[ ]  Non  |
| Décrire le projet, le type d'équipement, les décors, les accessoires et le but de l'utilisation.*- Une étude d'impact sera réalisée pour évaluer les risques potentiels pour l'aspect environnemental et culturel de ces lieux.* *- Donnez une description complète des lieux, de l'emplacement des équipements, des exigences en matière de décorations, etc.* *- Toute arme à feu, objet ou substance étrangère devra être approuvée et inspectée.* *- Une description complète (y compris les fiches FDS) de tout autre accessoire susceptible de causer des dommages à l'environnement sera requise. Ceux-ci devront être approuvés par notre direction et un temps suffisant est nécessaire pour l'évaluation.**- Le processus de nettoyage devra être décrit).* | [ ]  Plateau [ ]  Stunts  | [ ]  Accessoires [ ]  Special effects | [ ]  Génératrice[ ]  MSDS info required |
| Veuillez fournir des détails si besoin.  |       |
| [ ]  Services auxiliaires (tente, poubelles, traiteur, etc.) |
| Dressez la liste de l’équipement dont vous aurez besoin pour votre production (y compris les caméras). Soyez précis, car seul l’équipement énuméré sera approuvé sur votre permis.   |
| Ce projet nécessite-t-il des travaux de construction ou de modification ? [ ]  Oui[ ]  NonSi oui, veuillez préciser :       |
| Ce projet exige-t-il la présence de bétail ou d’animaux dressés ? [ ]  Oui[ ]  NonSi oui, veuillez préciser :       |
| Ce projet nécessite-t-il de l’alcool, des armes à feu ou du tabac ? [ ]  Oui[ ]  NonSi oui, veuillez préciser quel usage vous comptez en faire :       |
| Lieux de tournage dans la région côtière de la Colombie-Britannique (île de Vancouver et Grand Vancouver) de Parcs Canada.Veuillez cocher tous ce qui s'appliquent.  | [ ]  Lieux historiques nationaux Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard[ ]  Réserve de parc national des Îles-Gulf [ ]  Réserve de parc national Pacific Rim[ ]  Lieu historique national du Fort Langley[ ]  Autre, veuillez préciser :       |
| Itinéraire / emploi du temps |
| Date | Lieu précis  | Heure de début  | Heure de fin  |
|       |       |       |       |
|       |       |       |       |
|       |       |       |       |
|       |       |       |       |
|       |       |       |       |
| Veuillez joindre un itinéraire séparé pour les dates et les lieux de tournage supplémentaires, le cas échéant. Parcs Canada reconnaît que les sociétés de production ont besoin de souplesse, et il fera tout en son pouvoir pour s’adapter aux changements d’horaire ou de date. Cependant, il pourrait être impossible d’autoriser des changements moins de cinq jours avant le tournage ou après la délivrance du permis.  |
| Envisagez-vous de présenter une demande d’entrevue avec un représentant de Parcs Canada? | [ ]  Oui[ ]  NonSi oui, veuillez fournir des détails :       |

Section 3 – Tournage aérien

Les activités de tournage nécessitant des aéronefs, y compris des véhicules aériens sans pilote (drones), sont assujetties à la Loi sur les parcs nationaux du Canada et au Règlement sur l’accès par aéronef aux parcs nationaux du Canada (http://laws-lois.justice.gc.ca/). Le directeur du parc national peut approuver l’accès par aéronef, mais uniquement pour les besoins de la gestion du parc ou dans des situations d’urgence.

Section 4 – Droits 2022

Parcs Canada se réserve le droit d’imposer des droits de demande non remboursables sur réception d’une demande de permis de tournage. Les droits doivent avoir été reçus avant le début des activités de tournage ou de photographie. Les sommes indiquées comprennent la taxe sur les produits et services (TPS).

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Taille de l’équipe de production  | Droits de demande | Droits de tournage en extérieur (par jour) |
| 1-6 | 153.50 $ | 511.25 $ |
| 7-15 | 383.50 $ | 1,022.75 $ |
| 16-30 | 767.00 $ | 1,533.75 $ |
| 31-99 | 2,556.25 $ | 2,045.25 $ |
| 100 et plus | 3,067.75 $ | 2,556.25 $ |

Selon la portée, le lieu et la taille de l’équipe, il se peut que des droits de surveillance (heures supplémentaires comprises) soient imposés à la société de production en plus des droits énumérés ci-dessus.

Section 5 – Responsabilité

|  |
| --- |
| J’atteste par la présente que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts et complets et que je n’ai fait aucune déclaration erronée ou trompeuse. Je possède tous les pouvoirs voulus pour représenter le requérant/la société de production et le projet décrit ci-dessus.  |
| Signature:  |  | Date:  |  |
| Nom (en caractères d’imprimerie) :  |  |
| Personne responsable du respect des conditions du permis sur place : |
| Signature: |  | Date: |  |
| Nom (en caractères d’imprimerie) :  |  |

Section 6 – Nos coordonnées

Lieux historiques nationaux Fort Rodd Hill et du Phare-de-Fisgard

Sophie Lauro, agente de promotion et coordinatrice de tournage de film
Tél: 250-213-3190 Courriel: sophie.lauro@pc.gc.ca